

➤ Statut unique

A petits pas

Les discussions avancent sans pour autant déboucher sur un consensus.

CÉDRIC EVRARD

.....

Réunion au sommet à propos du statut unique ce lundi 16 avril, entre le Premier ministre, Jean-Claude Juncker, les ministres Biltgen, Di Bartolomeo, la Fédération des artisans et l'Union des entreprises luxembourgeoises. Comme sujet de discorde: la proposition du gouvernement de faire payer au patronat les heures supplémentaires des ouvriers à hauteur de 50% au lieu de 25, et de leur faire prendre en charge l'indemnisation des treize premières semaines de congé maladie. «*Les discussions vont se poursuivre*», a annoncé François Biltgen avant de lancer une nouvelle piste: «*Rendre les heures supplémentaires non "cotisables" et non imposables.*»